

L'équipe encadrante

Le directeur :
Nicolas HAMER

**Le responsable espace-jeune et animateur
enfance-jeunesse :**
Julien RAYNAL

Les animateurs enfance :
Malorie JAFFRES – Anaëlle ABILY –
Amandine CASTEL – Julie DIREUR –
Monique FEGER – Bouchra ZEGGOUTI

Comment s'inscrire?

Permanences
les mardis et vendredis :
De 13h30 à 16h

Par le portail famille :
<http://saint-thonan.portail-defi.net>
à l'aide de vos identifiants

@ Par mail :
maison.enfance@saint-thonan.fr

Par téléphone :
02 98 40 18 60
06 07 73 23 15
02 98 40 13 33 (Mairie)

Pour une bonne organisation du
service au niveau de l'encadrement
et de la prévision des repas, il est
IMPÉRATIF de s'inscrire une semaine
avant la date retenue.

Horaires d'ouverture :
De 7h à 19h

Accueil de l'après-midi : 13h30

Mercredi 4 novembre
Cuisine comme un chef



Mercredi 11 novembre
Fériedé

Mercredi 2 décembre
Police ! On ne bouge plus !



Mercredi 18 novembre
Grand nom de la mode
Silence ça pousse !



Mercredi 9 décembre
Bob le bricoleur



Mercredi 25 novembre
SOS Vétérinaire



Mercredi 16 décembre
*Picasso, Van Gogh et les
peintres de St Thonan*



Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction du
quotient familial.
Les tarifs varient selon la commune de résidence.
Kersaint-Plabennec et Ploudaniel sont signataires
de la convention.

| Quotient familial | Journée | 1/2 jour | Repas | Sorties |
|-----------------------------------|---------|----------|--------|---------|
| QF 1 : < 800 € | 7,90 € | 5,53 € | 3,10 € | 3,00 € |
| QF 2 : entre 801 € et 1200 € | 9,90 € | 6,93 € | 3,10 € | 3,00 € |
| QF 3 : entre 1201 € et 1 600 € | 12,90 € | 9,03 € | 3,10 € | 3,00 € |
| QF 4 : > 1 601 € | 14,90 € | 10,43 € | 3,10 € | 3,00 € |
| Commune hors convention | 22,35€ | 15,65€ | 4,65€ | 3€ |

Les familles doivent transmettre à la Mairie leur
attestation CAF ou MSA précisant le quotient
familial. Sans cette attestation, le tarif QF 4 sera
appliqué systématiquement.